

## La chaîne de la dépense : De l'engagement à la dépense

<b>Public :</b>	Toute personne souhaitant connaître les modalités d'engagement.
<b>Prérequis :</b>	Aucun
<b>Durée :</b>	2 jours (14 heures)
<b>Objectifs :</b>	<b>A l'issue de la formation, le participant est capable de :</b> Maitriser les notions de la comptabilité d'engagement afin d'assurer le suivi de l'exécution comptable et la gestion des engagements Comprendre et maitriser le processus de liquidation et de mandatement et comprendre leurs articulations avec le budget Prévenir les risques de rejet du comptable public (DRFIP)

### Programme :

---

#### Le cadre et contexte général de la gestion des crédits en AE (AP)/CP

- Les fondements de la gestion des crédits en AE (AP)/CP
- La gestion des crédits en AE (AP)/CP comme un outil stratégique
- Les liens avec les outils de programmation budgétaire

#### Les trois types de comptabilités et leur articulation

- La comptabilité budgétaire dite comptabilité de caisse
- L'intérêt de la comptabilité d'analyse des coûts et ses limites
- La comptabilité d'engagement : définition et méthode
- Les différents types d'engagement : engagement juridique et engagement comptable
- La comptabilité d'engagement et le principe de rattachement à l'exercice
- L'impact de la gestion en AE (AP)/CP sur la comptabilité d'engagement

#### Les préalables à une gestion des crédits en AE (AP)/CP

- La mise en place d'une prospective budgétaire au travers le plan pluriannuel d'investissement (PPI) et le plan pluriannuel de fonctionnement (PPF)
- L'élaboration de son PPI et PPF
- Le lien entre PPI/PPF et AE (AP)/CP

*Mise en situation : Elaboration d'un PPI et PPF et leur articulation avec la gestion des crédits AE (AP)/CP*

#### Les principes et méthodes de budgétisation en AE (AP)/CP

- Les principes : vote, individualisation, durée de vie

- Les méthodes de budgétisation en AE (AP)/CP
- La construction de son architecture budgétaire en AE (AP)/CP

*Mise en situation : Budgétisation en AE (AP)/CP*

### **Le pilotage de la gestion des crédits en AE (AP)/CP**

- Le recyclage des AE (AP) non consommées
- Le suivi des AE (AP)/CP : la mise en place de tableaux de bord de suivi
- L'analyse des reports
- L'intérêt de l'élaboration d'un guide des procédures et sa mise en place
- Les différents contrôles

### **Focus sur la programmation des activités et la consommation des crédits**

- Le principe et la méthodologie de la programmation des activités
- L'articulation activités et gestion des ressources humaines
- Le mécanisme du « fléchage des crédits » et son impact en matière de gestion budgétaire

### **Méthode pédagogique :**

Transmission des apports théoriques par des exposés et des exercices.

Découverte des enseignements par le questionnement et les échanges avec et entre les participants.

### **Modalités d'inscription :**

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

### **Modalités d'évaluation :**

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.